

Point d'actualité économique et financière du Cône Sud

Trésor
DIRECTION GÉNÉRALE



Semaine du 24 au 30
avril 2020

Argentine

COVID-19 : nouvelle phase du confinement et suspension des vols jusqu'en septembre

Activité économique pré-COVID-19 : -2,2% en g.a. en février

Restructuration de la dette : poursuite des négociations avec les créanciers privés

Retrait de l'Argentine des négociations extérieures du MERCOSUR

Salaires : +4% en g.m. en février ; rattrapage du pouvoir d'achat en g.m., mais perte en glissement annuel (+46,6% pour les salaires contre +50,3% pour l'IPC)

Hausse du crédit aux entreprises, dans un contexte de baisse des taux et de mesures d'urgence facilitant le financement du secteur privé

Marchés financiers : limitation des actifs des fonds d'investissements en devises

Chili

Situation sanitaire du COVID-19

Projections de baisse des investissements privés et publics

Les fonds de pensions privés accusent de fortes baisses de rentabilité au mois de mars.

Marché du travail : chômage en hausse ; projet d'assurance chômage pour les indépendants

Paraguay

COVID-19 : situation sanitaire et réponse économique des autorités

Prévisions de la BCP pour 2020 : -2,5% pour le PIB ; inflation à 2,4%

Émission d'1 Md USD de bons souverains à 10 ans à 4,95%

La sécheresse ralentit fortement l'exportation du soja

Uruguay

COVID-19 : situation sanitaire et perspectives économiques

Salaires nominaux stagnants et baisse du pouvoir d'achat en mars

Baisse des prix à la production en avril

Argentine



COVID-19 : nouvelle phase du confinement et suspension des vols jusqu'en septembre

Le 25 avril, le président a annoncé le passage à une nouvelle étape du confinement, dite de segmentation géographique, qui ne s'applique ni dans les agglomérations de plus de 500 000 habitants (60% de la population), ni dans les zones touchées par une transmission communautaire du virus (42,3% de la population, recouvrant souvent la catégorie précédente). Nombre de gouverneurs et de maires ont refusé de prendre la responsabilité qui leur était déléguée d'assouplir les mesures de confinement, notamment en autorisant une heure d'activité physique dans un rayon de 500 mètres du domicile. L'impact économique de cet assouplissement semble devoir être limité.

Par ailleurs, tous les vols passagers réguliers et spéciaux, domestiques et internationaux sont suspendus jusqu'au 1er septembre. L'association internationale du transport aérien a souligné les impacts économiques de cette suspension (notamment le nombre d'emplois en jeu : 70 000 directs et 329 000 en tout), estimant que les mesures sanitaires prises par les compagnies aériennes permettraient une reprise des activités dès la levée du confinement.

Activité économique pré-COVID-19 : -2,2% en g.a. en février

D'après l'INDEC, l'activité s'est contractée de 2,2% en g.a. en février (après -1,8% en janvier, -0,2% en décembre et -2,2% en novembre), et -1,1% en g.m. en termes désaisonnalisés (après +0,2% en janvier, +0,4% en décembre et -1,9% en novembre).

L'activité de la construction s'est contractée de 20,4% en g.a. en février, celle de l'intermédiation financière de 7,8%, les impôts nets de subventions de 4,6%, et le commerce de 1,6%. A l'inverse, l'exploitation minière était en croissance en g.a. (+3,5%), comme l'activité des hôtels et restaurants (+1,6%) et l'enseignement (+0,6%).

Sur janvier-février, l'estimateur d'activité économique accumule une réduction de -2% en g.a..

Restructuration de la dette : poursuite des négociations avec les créanciers privés

Cette semaine n'a pas vu de nouvelle annonce officielle sur ce front, les discussions entre le gouvernement et les créanciers privés externes se poursuivent, dans le but d'arriver à un accord d'ici le 8 mai, date-limite fixée par le

gouvernement à ce stade. Le cours des titres argentins évolue au gré des tendances, optimistes ou pessimistes, sur la probabilité d'un accord. Le risque-pays a légèrement diminué, s'établissant juste en-dessous des 4000 points (3999 le 29 avril).

Retrait de l'Argentine des négociations extérieures du MERCOSUR

Le 24 avril, l'Argentine a annoncé son retrait « de fait » des négociations, en cours et à venir, d'accords commerciaux entre le MERCOSUR et des pays tiers. Cette décision concerne notamment les négociations en cours avec la Corée du Sud, Singapour et le Canada ou encore les discussions envisagées avec le Liban, l'Inde ou l'Alliance du Pacifique. Elle n'affecte toutefois pas l'accord politique conclu avec l'Union européenne ou celui avec l'Association européenne de libre-échange. Le gouvernement a lié cette décision à l'aggravation économique et sanitaire par le COVID-19.

Salaires : +4% en g.m. en février ; rattrapage du pouvoir d'achat en g.m., mais perte en glissement annuel (+46,6% pour les salaires contre +50,3% pour l'IPC)

D'après l'INDEC, l'indice des salaires a augmenté de 4% en g.m. en février, dont +4,6% pour le secteur privé formel, +3,2% pour le secteur privé informel, et +2,9% pour le secteur public. L'inflation ayant représenté 2% en g.m. en février, le pouvoir d'achat a ainsi augmenté ce mois-là.

En glissement annuel, en revanche, l'indice moyen des salaires a crû de 46,6% en février, demeurant donc en-deçà de l'inflation, l'IPC ayant enregistré une hausse de 50,3% en g.a. en février.

Hausse du crédit aux entreprises, dans un contexte de baisse des taux et de mesures d'urgence facilitant le financement du secteur privé

Les lignes de crédit commerciales ont augmenté de +21,1% entre le début du confinement (20 mars) et le 24 avril. Le volume moyen des financements en pesos a notamment augmenté de 5% (+95,8 Mds ARS soit 1,4 Md USD). L'évolution est particulièrement notable à partir de la première semaine d'avril : sur les trois premières semaines du mois, la hausse a été de +7,5% en glissement mensuel.

Les autorités monétaires ont en effet pris plusieurs mesures pour favoriser le financement du secteur privé.

- Les taux d'intérêt moyen des prêts au secteur privé a été réduit de 18,9 points de pourcentage entre le 20 mars et le 28 avril à 21,3% (taux réels négatifs donc, par rapport à une inflation de 48,4% en mars).
- Les lignes commerciales ont augmenté de 21,1% (+136,7 Mds ARS soit 2 Mds USD) depuis le début du confinement.
- Des crédits à taux 0 ont été mis en place pour les autoentrepreneurs et indépendants accompagnés de six mois de période de grâce et 12 mensualités ensuite.
- Les ménages ont également bénéficié d'une période de grâce de trois mois pour les cartes de crédit et d'une possibilité de payer en 9 fois ensuite, d'une suppression d'intérêts punitifs sur les crédits pour les retards de paiements jusqu'au 30 juin, et d'une possibilité de reporter les échéances du 1er avril au 30 juin à la fin du contrat.

Marchés financiers : limitation des actifs des fonds d'investissements en devises

Le 24 avril, la Commission nationale des valeurs (CNV, superviseur des marchés financiers) a pris une résolution prévoyant notamment l'obligation pour les fonds communs d'investissement d'investir un minimum de 75% en actifs argentins, la nouveauté étant que ces actifs doivent désormais être libellés en monnaie locale. Cette mesure oblige donc les fonds à liquider une partie de leurs positions en dollars en Argentine pour se conformer à cette nouvelle règle. La mise en œuvre de cette résolution explique l'appréciation (+8%) du peso au cours parallèle du dollar dit « contado de liqui », sur la journée du 29 avril.

Chili

Situation sanitaire du COVID-19

Au 30/04, le Chili comptait 16 025 cas confirmés (évolution quotidienne : entre 350 et 880 cas supplémentaires). 8 580 personnes sont considérées guéries et 227 personnes sont décédées du COVID-19. 419 personnes se trouvent hospitalisées, 323 d'entre elles sont connectées à un ventilateur mécanique et 69 sont dans un état grave. 8 500 tests PCR par million d'habitants sont réalisés (taux le plus élevé d'Amérique latine) avec un total de plus de 166 000 tests menés. Une quinzaine de localités sont toujours soumises à confinement, dont 11 dans la région métropolitaine de Santiago. Le Président Piñera a présenté le Plan « Retorno Seguro » visant à redémarrer progressivement les activités économiques et sociales (fonction publique, travail et enseignement) tout en protégeant la santé des personnes (dépistage massif via tests rapides, distanciation sociale, gestes barrières, masques obligatoires dans certains lieux).

Projections de baisse des investissements privés et publics

Avec la crise du COVID-19, les principaux experts projettent une baisse des investissements privés (locaux et internationaux) entre -8,2% (Banque centrale) et -18% (Cabinet Econsult qui fait partie des plus pessimistes aux cotés des -14,4% de Gemines, -12% de JP Morgan et -11,8% de HSBC). Cette contraction du secteur privé s'accompagne également d'une baisse (ou un décalage dans le temps) des investissements publics de l'Etat (-20% sur le T1 2020), qui touche également les entreprises publiques, comme l'acteur minier Codelco (projections de réduction d'un tiers de ses investissements en 2020 à 2,3 Mds USD contre 3,4 Mds USD initialement) ou le métro de Santiago (prévisions d'investissements annuels de 450 MUSD, contre 650 MUSD projetés en début d'exercice).

Les fonds de pensions privés accusent de fortes baisses de rentabilité au mois de mars.

Les sept AFP (administrateurs privés de fonds de pension), chargés de placer sur les marchés financiers l'épargne prévisionnelle du système de retraites par capitalisation des employés formels chiliens (s/c une unique part salariale de 10% du salaire mensuel versé sur des comptes individuels), ont perdu 25 Mds USD sur le seul mois de mars. Les fonds de chaque AFP (des fonds A, les plus risqués, aux fonds E, les moins risqués) ont vu chuter leur rentabilité entre -5,3% (fonds E) et -18,4% (fonds A). Cette importante baisse est due à la crise du COVID-19 et à la chute des bourses mondiales et locale (-29% pour la place de Santiago au T1 2020). Le gouvernement a écarté l'idée d'autoriser les affiliés à retirer une partie de leurs fonds (comme au Pérou), et réfléchit à un projet de loi pour sécuriser l'épargne des affiliés sur le point de prendre leur retraite (idées de création d'un « fonds F » 100% fixe ou transfert de leur épargne sur un compte courant). Les AFP appellent les affiliés à ne pas déplacer leur épargne vers les fonds les moins risqués (2 Mds USD ont été transférés des fonds risqués sur les deux premières semaines d'avril).

Marché du travail : chômage en hausse ; projet d'assurance chômage pour les indépendants

D'après l'INE, le chômage a représenté 8,2% au T1 2020, soit le taux le plus élevé depuis août 2010.

Le président Sebastián Piñera a présenté le 29 avril un projet de loi visant à créer un dispositif de type « assurance-chômage » pour les travailleurs indépendants qui ont vu leur revenu se réduire du fait de l'épidémie de coronavirus. Ces derniers recevraient une aide pouvant atteindre 500 000 CLP par mois (environ 550 EUR), dans la limite de trois versements. Cette aide serait, dans un premier temps, financée par l'Etat à hauteur de 300 MUSD, puisés dans le fonds de 2 Mds USD créé par le gouvernement en faveur des travailleurs sans contrat de travail. Dans un second temps, le

fonds de cette assurance-chômage serait financé via une cotisation de 0,4% à la charge des propres travailleurs indépendants.

Paraguay

COVID-19 : situation sanitaire et réponse économique des autorités

Au 30 avril, 249 cas ont été constatés, dont 9 décès et 111 personnes guéries.

Le ministère de l'industrie et du commerce (MIC) a annoncé le 24 avril que sept entités financières supplémentaires (BNF, CAH, Familiar, Basa, Atlas, Coomercipar et El Comercio) offriront des crédits garantis par le Fogapy (fonds de garantie public) aux PME affectées par le confinement. Ceux-ci offriront des périodes de grâce de 6 mois à un an, des taux d'intérêt de 7 à 9,9% et des remboursements sur 24 à 48 mois.

Une enquête de l'association d'entrepreneurs du Paraguay (Asep) affirme qu'au 29 avril, 67% des PME n'ont eu accès à aucune des subventions d'urgence mises en place dans le cadre de la réponse à la pandémie.

Des irrégularités ont été signalées à propos du versement de l'allocation d'urgence aux personnes Pytyvo (cf. brèves précédentes), des ménages respectant les critères s'étant vus refuser ce subside, tandis que des élus locaux et leur famille l'auraient perçu.

D'après la chambre paraguayenne de la viande (CPC), les abattoirs fonctionnent à 50% de leurs capacités. La CPC explique cette réduction de leur activité par la baisse de la demande à l'export, notamment du fait de la fermeture des restaurants et hôtels dans les pays acheteurs.

Prévisions de la BCP pour 2020 : -2,5% pour le PIB ; inflation à 2,4%

L'équipe technique de la BCP (banque centrale) a présenté le 28 avril les révisions de ses projections économiques officielles. La BCP prévoit désormais une récession de 2,5% cette année, ce qui représenterait la pire contraction annuelle du PIB depuis 1983. Le secteur tertiaire serait particulièrement affecté (-9,4%).

L'inflation est quant à elle prévue à 2,4% en 2020 (après 2,8% en 2019). Il s'agirait de la croissance de l'IPC la plus faible depuis 2009 (1,9%).

Émission d'1 Md USD de bons souverains à 10 ans à 4,95%

Le Paraguay a émis avec succès le 23 avril 1 Md USD de dette sur les marchés internationaux, en titres à dix ans, à un taux de 4,95%. D'après le ministère des finances, celui-ci a reçu des offres pour un total de 7,3 Mds USD.

La dernière émission (fin janvier 2020) avait levé 450 MUSD à 30 ans, à un taux de 4,45%.

La sécheresse ralentit fortement l'exportation du soja

D'après l'UGP (Union des syndicats de la production), 70% des chargements de fèves de soja sont bloqués sur les fleuves Paraguay et Parana, du fait du très bas niveau de l'eau, représentant 45 jours de retard des envois. Le fleuve Parana est totalement fermé à la circulation fluviale, tandis que le fleuve Paraguay demeure ouvert à la navigation, mais celle-ci se trouve fortement ralentie.

Uruguay

COVID-19 : situation sanitaire et perspectives économiques

Au 30 avril, 630 cas ont été confirmés, dont 16 décès et 412 guérisons. 203 personnes sont actuellement considérées comme malades, dont 11 se trouvant en unités de soins intensifs.

Dans un souci de renforcement de la liquidité du système financier, la BCU a annoncé le 23 avril que la réduction du taux de réserves obligatoires, annoncée le 1^{er} avril, serait étendue jusqu'au 30 juin 2021.

D'après le ministère du tourisme, le nombre de touristes internationaux entrants s'est replié de 8,3% en g.a. au T1 2020 (atteignant 1 000 908 touristes) et une chute plus importante est attendue en avril. Les entrées de devises grâce aux dépenses des touristes se sont contractées de 13% sur la même période (675 MUSD).

La ministre de l'économie, Azucena Arbeleche, a affirmé le 24 avril que les autorités « travaillent à une reprise en V », et que l'Uruguay n'a pas de besoin urgent de financement sur les marchés. Les autorités maintiennent une prévision de -3% pour le PIB en 2020, et la ministre décrit l'effet du COVID-19 comme « très significatif mais provisoire ». Le FMI prévoit -3% pour 2020 et +5% pour 2021.

Salaires nominaux stagnants et baisse du pouvoir d'achat en mars

En mars, l'indice moyen des salaires a augmenté de 0,06% en g.m., soit 5,16% en g.a.. L'INE note que les salaires ont augmenté de +0,07% en g.m. dans le secteur privé et +0,05% dans le secteur public.

L'indice des salaires réels a quant à lui diminué en mars : -1,25% en g.m., dont -1,24% pour le secteur privé et -1,27% pour le secteur public.

Baisse des prix à la production en avril

D'après l'INE, les prix à la production se sont contractés de -0,47% en g.m. en avril, soit +3,2% en g.a. (données publiées le 29/04). L'INE explique cette baisse mensuelle par la réduction des coûts du secteur agricole (-4,88% en g.m.) et une légère appréciation du peso (le cours UYU/USD s'étant réduit de -0,21% entre le 10 mars et le 8 avril).

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Buenos Aires (adresser les demandes à buenosaires@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Directeur de la publication : Laurent Charpin
Service économique régional de Buenos Aires
Ambassade de France en Argentine

Adresse : Av. del Libertador 498 - Piso 17 C1001 ABR
Buenos Aires

Rédigé par : Maria Roubtsova, Marc Legouy, Bruno Ménat

Revu par : Laurent Charpin

Version du 30 avril 2020